

Lettre du 14 mai 2005 de RIVES PUBLIQUES à la Municipalité de Mies

Lettre Signature
Municipalité de et à
CH – 1295 M I E S

Mies, le 14 mai 2005

Concerne: Nos réserves concernant l'enquête publique No 20'056 – Hameau des Crénées

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux,

Suite à notre consultation de ce dossier, nous vous prions de bien vouloir prendre note de nos remarques et réserves concernant ce projet.

Le plan de situation ne montrant qu'env. 9'000 m² des 65'000 m² de la propriété concernée par les travaux projetés, ne permet pas une bonne compréhension du projet par rapport à l'ensemble de la propriété. Ceci est particulièrement problématique du fait que cette propriété comprend une réserve naturelle et que le hameau concerné se situe à proximité immédiate du lac. P.ex. l'habitation No 184 se trouve à 20 m seulement du lac. Nous demandons recevoir copie d'un plan de situation détaillé pour l'ensemble de cette propriété.

Il semblerait que ce dossier n'a pas encore été vu par le SESA à Lausanne. Nous demandons que celui-ci soit impérativement soumis au SESA et au SFFN pour nous assurer que ces travaux n'empêchent en aucun cas l'application des lois en vigueur concernant le cheminement riverain pour le pêcheur et pour le public. Nous demandons que la Municipalité informe objectivement la S.I. propriétaire et l'architecte sur les lois en vigueur et qu'elle rajoute une clause dans le permis de construire afin que les futurs acquéreurs/locataires soient impérativement mis au courant de toutes les lois en vigueur concernant les accès et cheminements/passages riverains.

D'une manière générale, nous émettons nos réserves afin que ces travaux de rénovation et principalement les transformations des bâtiments existants en habitations ne deviennent pas des obstacles supplémentaires pour l'application de la loi du marchepied ou les lois concernant l'accès à la rive et le cheminement le long de celle-ci par le public.

Nous ne trouvons aucune projection de places de stationnement dans ce dossier. Merci de nous informer à ce sujet, qui nous semble particulièrement important vu l'emplacement «lacustre» du hameau.

Nous vous remercions, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous présentons nos salutations les meilleures.

Victor von Wartburg, Président

Victor Ruffy, Vice-Président

RIVES PUBLIQUES

Association pour le libre accès aux rives des lacs et cours d'eau suisses

Case postale 60

CH - 1295 Mies

Copie: SESA, SFFN et SM à Lausanne